



ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'URBANISME ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

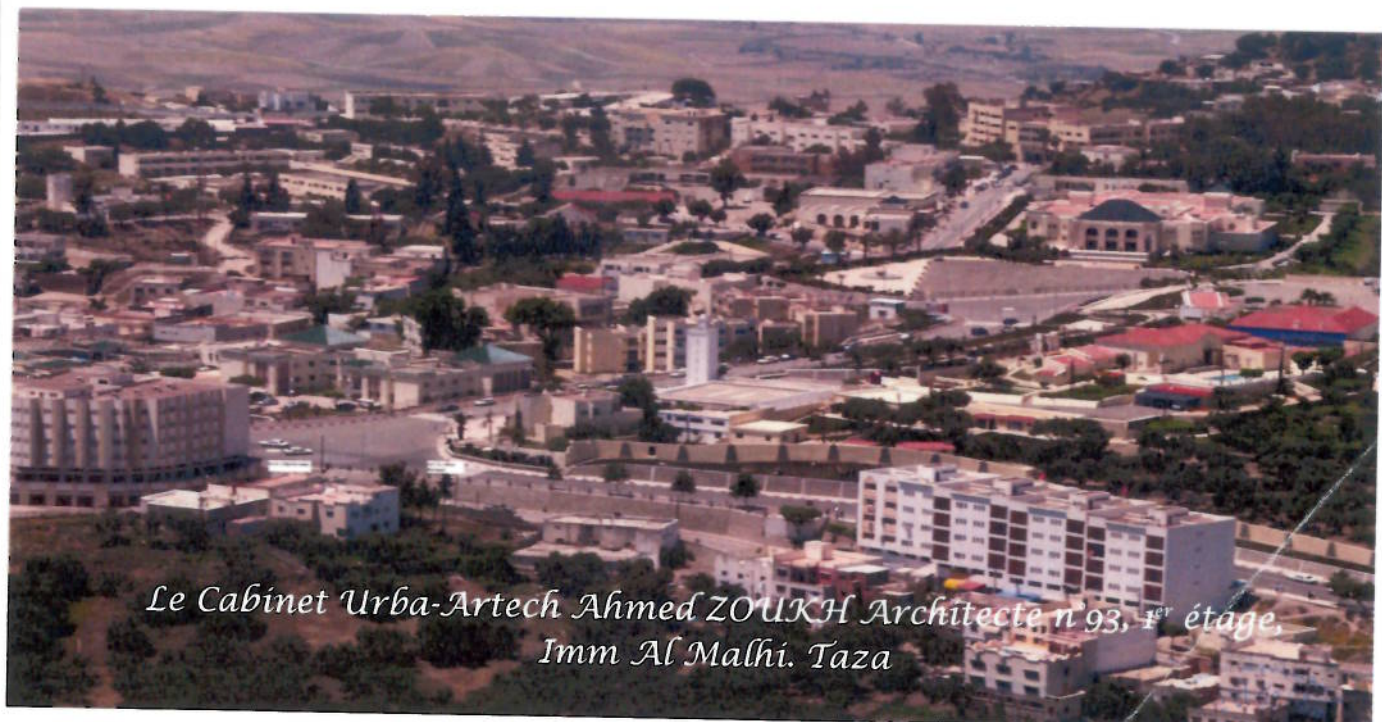


AGENCE URBAINE DE TAZA

PLAN D'AMÉNAGEMENT DE LA VILLE DE TAOUNATE

NOTE DE PRÉSENTATION

VERSION FINALE



*Le Cabinet Urba-Artech Ahmed ZOUKH Architecte n° 93, 4^e étage,
Imm Al Malhi, Taza*



I - AU NIVEAU RÉGIONAL

La Ville de Taounate, Chef lieu de sa Province, fait désormais partie de la Région de Fès-Meknes . Cette dernière, s'étend sur une superficie totale de 40.075 km², soit environ 5,6% de la superficie nationale. Elle abrite une population de l'ordre de 4.236.892 ha, soit 12.5% de la population totale nationale. La région connaît une densité de 105 habitants au km.

Cette région est limitée au Nord par la Tanger-Tétouan, à l'Ouest par la région de Rabat-Salé-Kénitra, au Sud par la région de Béni Mellal-Khénifra et à l'Est par la région de l'Oriental et la région de Drâa-Tafilalet.

Concernant le milieu naturel, la région de Fès-Meknes s'implante sur deux milieux contradictoires, l'un est composé des zones de plaines de Fès et de Meknès et les autres milieux très diversifiés ; à savoir le pré-rife au Nord, le moyen Atlas à l'Est, les montagnes de Zerhounne à l'Ouest et les Oasis au Sud.

II. LES CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES

D'après les données du recensement de 2014, la région se compose de neuf provinces et préfectures, dont la population est répartie de la manière suivante :

Tableau : Poids de la population par province et préfecture en 2014

Provinces	Nombre total de Population	Nombre de Ménage
Province de Meknes	835.695	192.654
Province de Boulmane	197.596	39.219
Province de Fès	1.150.131	265.036
Province d' Ifrane	155.221	35.859
Province de Sefrou	286.483	66.034
Province de My Yaâkou	96.508	18.001
Province d' Elhajib	247.016	53.230
Province de Taounate	662.246	128.719
Province de Taza	528.419	107.408
Total Région Fès - Meknes	4.236.892	919.497

Source : RGPH 2014.

Dans le total c'est la population urbaine, qui bénéficie d'un poids démographique important de l'ordre 60,50% de la population totale régionale, soit 2.564.220 habitants, contre 39,50% pour la population rurale (1.672.672 habitants).

La répartition de la population régionale, permet de constater l'existence d'une certaine inégalité entre les neuf provinces et préfectures. Ainsi, en termes absolu, c'est les provinces de Fès et Meknès qui disposent de la plus grande part, suivi d'un deuxième niveau constitué des provinces de Taounate et de Taza et un troisième niveau composé des autres provinces et préfectures.



12. LES CARACTÉRISTIQUES ÉCONOMIQUES

• L'agriculture

Le secteur agricole au niveau de cette région est caractérisé par l'existence d'une dualité entre un secteur traditionnel dominant et un autre moderne dans certaines zones dont notamment à Fès et à Meknès.

Quant au statut juridique des terres agricoles sont, majoritairement de nature Melk. Les tailles des exploitations sont, globalement, faibles.

La région de Fès-Meknès se caractérise par sa diversité bioclimatique et son caractère montagnard, offrant une grande multitude d'essences et d'espèces forestières.

Les parcours et les incultes s'étendent sur une superficie importante et sont quasiment exploités par le secteur de l'élevage. Ce dernier, repose principalement sur le mode extensif. Le cheptel est constitué de têtes de bovins, de têtes d'ovins et de têtes de caprins.

• L'Industrie et le commerce

L'activité industrielle dans, La région de Fès-Meknès est importante. Cette importance se manifeste, d'emblée, par le nombre de zones industrielles dans les la région. Notamment dans les villes de Fès, de Meknès et de Taza.

La production industrielle se caractérise par la prépondérance de l'industrie agro-alimentaire, suivie de l'industrie textile- habillement, de l'industrie chimique et para-chimique et de l'industrie métallurgique.

Le tourisme

La région de Fès-Meknès dispose de nombreux atouts touristiques, combinant plusieurs variétés d'activités touristiques : culturel (Medina de Fès, de Meknès et de Taza, maisons de Taounate...) et montagnard (Bab Boudir, Bouyablane, Ifrane...)....

La capacité d'accueil de la région, est importante et compte plusieurs établissements classés.

• L'artisanat

Riche par son potentiel historique et culturel, la région Fès-Meknès, développe plusieurs activités artisanales. Il s'agit d'un savoir-faire cumulé depuis plusieurs siècles, et qui concerne des activités aussi variées, surtout :

- Le tapis à Fès et de Bni Ouarien dans le cercle de Tahla ;
- Le tissage de Douar Oulad Azem à Tounate ;
- Le travail du cuir et du bois;
- La poterie à Fès ;
- Le Zélije à Fès
- Le textile, la menuiserie et la sculpture sur bois à les médina de Fès et de Taza.



- La pierre taillée d'Oued Amlil.

Ce secteur emploie plus des milliers de personnes. Toutefois, le taux d'encadrement des artisans, nécessite une attention particulière, sachant bien que les coopératives et associations agissant à cet effet, restent bien loin de combler les besoins constatés.

1.3. L'ARMATURE URBAINE RÉGIONALE

L'armature urbaine de la région fait ressortir les niveaux de concentration suivants:

- Le premier niveau est composé des villes chefs-lieux des provinces : Fès (chef lieu) Meknès, El Hajeb, Ifrane, Moulay Yacoub, Sefrou, Boulemane, Taounate et Taza. Elles constituent les principaux pôles d'attraction de la région.
- A un échelon inférieur, on parlera de villes secondaires du niveau, de Tahla, Tissa, Sbaa Aayoun.....
- Enfin, les petits centres émergents, et les chefs-lieux de communes rurales, sont généralement situés sur les grands axes de communication et ne contribuent que peu à la structuration et à la desserte du territoire rural.

II - AU NIVEAU PROVINCIAL

Créée en 1977 la province de Taounate s'étale sur une superficie de 5 585 km², soit 23,7% de la superficie régionale. Pour ce qui concerne le découpage administratif cette Province compte 49 collectivités locales, dont cinq communes urbaines. Les communes rurales relèvent du ressort territorial de 4 cercles.

Les composantes géographiques

La Province est située, sur une multitude d'unités géologiques disparates qui, associées aux données climatiques et aux autres phénomènes géographiques, font de ce territoire un espace vulnérable.

L'économie de la province

En l'absence des conditions requises pour le développement des activités industrielles et manufacturières, de mines et de grands pôles pour l'écoulement des produits capables de stimuler le grand commerce, l'économie de la province continue à s'appuyer quasiment sur les activités agricoles, essentiellement sur la céréaliculture, l'oléiculture et l'élevage.

III - AU NIVEAU LOCAL

II. VOLET DE L'ASPECT SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE DE LA VILLE

Le changement dans la structure démographique, liée à la baisse du taux de fécondité a généré une hausse de la tranche des jeunes en âge de travail, contre une baisse de celle inférieure à 15 ans. Ce changement a eu des répercussions importantes sur le taux d'activité et celui du chômage.

Les conditions de vie assez dégradées sont la conséquence de la fragilité de la situation socio-économique. Sous ces conditions, la pauvreté et l'exclusion sociale deviennent ancrées dans la vie



urbaine, ce qui hypothèque l'amélioration du niveau de vie des citoyens. Les indicateurs clés de la situation sociodémographique nous donnent une idée claire sur les constats ci-haut :

La ville de Taounate présente un profil démographique singulier

- Sous l'influence de la conjoncture, la croissance de la ville de Taounate s'est faite à rythme irrégulier à cause de l'immigration et de la baisse de la fécondité;
- Douars dont le nombre de la population dépasse les 3000 hab est de 5.
- Deux quartiers les plus peuplés représentent à peu près 21% de la population de la ville et cinq en forment 38,8%.
- Immigration d'origine provinciale (28,7%)
- La ville de Taounate est en passe d'achever sa transition démographique, assurée par une croissance naturelle propre, au dépend du flux migratoire.
- Les causes de l'immigration quant à elles, sont dues essentiellement selon, l'enquête ménage, en premier lieu à des raisons professionnelles (42,7%), pour des raisons familiales (23,6%), pour appuyer l'étude des enfants (27%).
- Taounate affiche un taux d'accroissement (TAMA 3%) largement supérieur aux villes similaires et à la moyenne nationale. Idem pour les Indices Synthétique de fécondité (2,7%) et taux de natalité (22%).

Structure de la population : répartition selon le sexe : 52,9% masculin et 47,1% féminin (enquête ménage). **Tranche d'âge :** en 2013 à Taounate, la tranche d'âge inférieure à 15 ans représente 22,8% de la population, 67,3% sont dans la tranche de 15 à 59 ans, c'est-à-dire d'activité, et 9,9% ont 60 ans et plus.

Profil social : Niveau d'instruction : le taux de l'analphabétisme, pour les gens ayant plus de 25 ans, est de 47%, dans la ville Taounate (RGPH), Primaire 20,9%, Collégial 9,1%, Secondaire 10,7% Universitaire 9,7%.

L'activité : la ville de Taounate enregistre un taux d'activité inférieur (35,1%) et un taux de chômage élevé (17,9%) □ fragilité du marché de travail. La répartition des actifs occupés selon le genre révèle un rapport de plus de 5,5 entre homme et femme. La répartition des actifs selon la situation fait ressortir le poids de l'emploi salarié au sein de la ville, puisque presque les 2/3 de ces actifs sont des employés du secteur public (27%) ou privé (35,4%). Globalement plus de 68% des actifs occupés, sont employés dans le secteur tertiaire.

Si l'on ajoute le problème de la densité par logement, qui atteint 5,1 personnes par logement en



moyenne, les conditions d'habitat s'altèrent davantage.

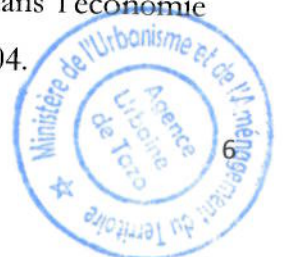
Globalement, les problèmes de l'insuffisance des équipements et des infrastructures et qui affectent les conditions d'habitat, dévoilent le degré de déficience de ce secteur dans la ville. **Les revenus** : plus de 1/3 des ménages retenus pour l'enquête ont un revenu inférieur à 2500 DH, plus de 1/3 ont un revenu compris entre 2500 et 5000 DH et que le reste, soit 25,6% ont un revenu qui dépasse 5000 DH. L'importance relative de cette dernière tranche est liée au fait qu'au sein d'un même ménage plusieurs actifs s'entraident pour subvenir aux besoins de la famille, ainsi qu'à l'existence d'une catégorie importante des salariés du secteur public. En plus, le pourcentage des ménages qui comptent plusieurs actifs ou noyaux est assez important puisque qu'il dépasse les 20%. **Les indicateurs de la pauvreté** : Les déficiences enregistrées à tous les niveaux, créent des conditions de précarité et d'exclusion sociale sous diverses formes. Ainsi, le pourcentage des ménages au-dessous du seuil de pauvreté relative est de 11,4%. Celui des ménages au-dessous du seuil de vulnérabilité est de 13%. L'indice de sévérité, quant à lui, est de 1,4, alors que celui du développement humain est de 0,69.

12. VOLET DE L'ASPECT ÉCONOMIQUE

L'activité économique de la ville de Taounate est marquée par la faiblesse de son tissu économique. Le manque de diversification, constitue le premier constat à ce niveau. Ainsi, c'est le secteur du commerce qui domine, reflétant ainsi le degré de dépendance des aux autres villes, en matière d'approvisionnement en produits, corollaire de la timidité du secteur industriel. Nonobstant sa faible participation dans le tissu économique, ce dernier enregistre même un recul ces dernières années. Les autres activités sont dans une situation similaire.

Le secteur tertiaire qui constitue le pivot de la vie économique de Taounate, se caractérise par la coexistence de trois pôles prééminents : Un commerce en essor, des services de plus en plus ramifiés et des activités informelles conquérantes. L'approvisionnement en différents produits commerciaux est assuré auprès des villes de Fès et Casablanca. La ville affiche un rapport d'un commerce pour 61 habitants, ce qui constitue un niveau non négligeable pour une ville de cette taille. Le secteur du commerce est dominé par le type traditionnel, en l'absence d'un pôle commercial structurant, on note toutefois l'existence d'un supermarché. La ville enregistre aussi un manque important dans les services de loisirs destinés aux ménages et aux enfants. Il en est de même pour les activités destinées aux personnes, tels que les soins. Ce genre de service est lié au développement de la ville, qui en perspective peuvent prendre une ampleur beaucoup plus important.

- Les activités informelles: une composante non négligeable de l'économie urbaine
- Une agriculture urbaine sous-exploitée. L'activité agricole participe activement dans l'économie locale, d'autant plus qu'elle employait 9,5% de la population active de la ville en 2004.



Le secteur industriel est le maillon faible de l'activité économique dans la ville, il représente à peine 5,8% de l'ensemble de cette activité. Il semble que l'absence de structures d'accueil pour les projets d'investissement, en l'occurrence une zone industrielle, a privé la ville d'une possibilité de développement de ce secteur et par conséquent freine sa relance économique, voire celle de la province toute entière.

Le secteur d'artisanat constitue un secteur relais pour les autres secteurs, cependant il reste dominé par la catégorie de services. De même que la faiblesse des structures d'accueil et d'encadrement constituent un handicap au développement de cette activité.

- Le secteur touristique très peu développé et souffre de l'insuffisance de la capacité d'accueil.

- Points faibles de l'activité économique : La ville de Taounate souffre plusieurs handicaps qui accentuent sa fragilité économique. L'activité économique reste largement dominée par le secteur du commerce, qui à son tour est de nature traditionnelle, voire dans sa majorité précaire. Les autres activités, industrielles et touristiques étant quasiment insignifiantes, le commerce et la fonction publique constituent les seuls relais sur lesquels se base l'économie de la ville. La diversification de l'activité économique apparaît comme une nécessité, si l'on veut asseoir le développement de cette localité sur des bases solides, en prévision de l'augmentation du taux de l'urbanité dans la province, surtout dans la ville.

La ville qui ne manque pas de potentialités à tous les niveaux, ne peut assurer son développement sans une exploitation, à bon escient de ses richesses et de ses ressources. Parmi ces potentialités on citera :

- La disponibilité des ressources et des richesses naturelles ;
- Un marché foncier et urbain qui n'a pas encore atteint sa maturité ;
- Une population à caractère jeune ;
- L'existence d'une classe moyenne ;
- La proximité des grands axes de communication.

La diversification de l'activité permettra à Taounate de tirer profit de l'ensemble de ses atouts, notamment ses richesses naturelles. La valorisation de ses produits agricoles permettra à la ville de développer un secteur industriel de transformation, qui lui permettra d'exercer un effet d'entraînement sur les autres secteurs (industriel, services, commerces, tourisme...). Cela est de nature à aider la ville à développer un effet de rétention en matière de fuite des investissements vers l'extérieur et constitue un défi à relever. Il faut bien dire que ce sont ces créneaux qui créent les conditions d'un développement endogène.



13. VOLET DES ÉQUIPEMENTS URBAINS

Les principales constatations au niveau des équipements publics peuvent être résumés comme suit :

Des espaces publics à mettre à niveau

Malgré les efforts consentis par les pouvoirs publics en matière de mise à niveau, la voirie et les espaces publics persistent à être en deçà des besoins de la population et bien loin des normes de quotité prescrites, dans les périmètres urbains. Par ailleurs la répartition spatiale de ces équipements laisse apparaître, de visu, des disparités entre les différentes entités de la ville consacrant ainsi l'incohérence de son tissu.

Une voirie à restructurer. Les carences constatées au niveau de la voirie font que beaucoup de quartiers restent dépourvus de rues goudronnées en dépit des efforts déployés dans le cadre de la mise à niveau de la ville. Dans certains de ces quartiers, les voies revêtues sont dans un état de dégradation avancée, alors que dans bien d'autres les accès sont toujours à l'état de piste.

Un autre aléa s'ajoute à l'état de la voirie, il s'agit de l'insuffisance des ponts, qui pose le problème de connectivités entre les différentes composantes de la ville, au gré d'une topographie hypothétique de l'action publique.

Des places publiques et jardins à aménager : La ville enregistre aussi un déficit criard en matière de places et jardins publics adéquatement aménagés en espace d'agrément pour accueillir les habitants en quête de loisirs.

Des équipements socio-culturels insuffisants

La ville de Taounate enregistre un déficit remarquable au niveau des équipements socio-culturels. D'importants efforts restent à déployer à ce niveau pour venir étayer les actions déjà entreprises ou programmées.

Les équipements administratifs

La ville de Taounate compte une trentaine d'équipements administratifs, qui assurent la coordination entre les niveaux central et provincial. Ces équipements, dans leur majorité, exerce plus un rayonnement provincial que régional.

Toutefois, la ville reste dépourvue des services rendus, directement, par certains départements. Lesquels sont assurés couverts à partir des villes de Taza, d'Al-Hoceima et de Fès.

14. LE VOLET FONCIER ET RÉSIDENTIEL

Les éléments saillants au niveau de ce volet peuvent être présentés comme suit :

- **Au niveau de l'assiette foncière de la ville**



La situation foncière dans la ville met en évidence certaines difficultés qui nécessitent d'être prises en compte pour créer les conditions favorables au développement de la ville.

L'ouverture de la zone Sud pour l'urbanisation est une issue favorable et possible pour créer une offre foncière, à même de permettre le décongestionnement de la ville et la réponse aux besoins actuels et futurs. L'insuffisance des terrains destinés à l'urbanisation crée une pénurie au niveau du marché de logement, ce qui ne serait pas sans effet sur les prix du foncier dans le futur. De même que les opérations de restructuration des quartiers pourraient exercer un effet valorisant au niveau des prix dépassant, ainsi, les budgets des ménages en quête d'opportunité foncière.

- **Au niveau du parc logement**

Les prémisses propulsives du développement du parc logement passent à travers :

- la création d'une dynamique soutenue de la production de logements, en encourageant la promotion privée pour tenter de renverser la courbe au détriment de l'auto-construction ;
- La maîtrise de l'espace s'avère cruciale pour stopper l'hémorragie provoquée par la prolifération du sous-habitat, ce qui mettrait en valeur les actions de mises à niveau des quartiers souffrant divers déficits ;
- L'encouragement de l'habitat de type coopératif en réponse à l'insuffisance des autres types de promotion, ce qui est de nature à subvenir aux besoins d'une grande catégorie des ménages à la recherche d'acquisition de logements à prix abordable, ainsi que pour contrecarrer le recours à l'habitat non réglementaire. Il est important de continuer à encourager les coopératives et les amicales d'habitat pour combler le déficit enregistré et permettre au citoyen d'accéder à un logement décent à moindre coût ;
- Le lancement de projets d'habitat social dans la ville favoriserait la croissance du marché de logement, ce qui appelle la mise en œuvre des outils de planification de l'espace.

Ainsi, la ville Taounate développe le profil d'une ville où les questions foncières et de logements conditionnent largement son processus de développement. L'exigüité du marché foncier, conséquence aussi de la pénurie des terrains, crée de nombreuses distorsions qui nécessitent beaucoup d'efforts pour mettre au point les fondements de base de sa relance économique, sociale et urbanistique.

Dans ce cadre, le bon esient appelle la mise en place d'une politique volontariste en matière de planification des besoins quant à l'accès au logement pour les différentes couches sociales, surtout celles à revenu limité. La fragilité des conditions de vie dans la ville nécessite de réfléchir sérieusement au développement de l'habitat social, à la diversification de l'offre en logements par



la viabilisation et la mobilisation des espaces pour les besoins en équipements publics.

1.5. VOLET SPATIAL

L'analyse des dynamiques spatiales qui président le développement urbain de Taounate, nous a permis de constater que cette dernière est soumise à des contraintes difficiles qui nécessitent des décisions importantes pour les contrecarrer et les rendre déblocables.

Les dynamiques urbaines créent aussi bien des dissensions que des distorsions à gérer. A cet effet, le traitement des problèmes résultant du déchirement urbain, de l'étalement excessif et de la densification dont souffrent certains espaces, ne peut se faire sans puiser profondément pour cerner leurs causes.

Le déchirement et l'étalement urbains sont des entraves majeures qui empêchent la ville de se concentrer sur elle-même et de résoudre ses problèmes urbains en toute flexibilité. Toute action dans le domaine urbain se conforme à cette réalité fort régnante sur le tissu urbain de la ville et dont le traitement impose de prendre des décisions lourdes que ce soit dans le domaine sociale ou financier. Ce qui fait aussi que les efforts déployés au niveau de la restructuration et de mise à niveau urbain apparaissent comme de simples opérations d'embellissement qui n'osent pas traiter les problèmes à fond. Il en résulte que la ville de Taounate a besoin des opérations de grandes envergures, s'inscrivant dans le très long terme, dont les effets sont certes difficiles à court terme, mais apporteront des solutions appropriées à ces maux au grand bonheur de ses habitants.

La complexité résultant des contraintes liées à la gestion de l'espace dans la ville, impose l'invention d'idées ingénieuses pour dépasser la situation actuelle. Les problèmes résultant de cette complexité ont marqué la réalité de la ville où anarchie et tentative de régulation rivalisent, sans pour autant que la restructuration arrive à s'imposer d'une façon définitive.

L'une des caractéristiques principales, constatées au niveau du tissu urbain de Taounate, réside dans l'éclatement de son espace. Cet éclatement est dû à une dynamique créée par la non maîtrise de l'urbanisme et qui a engendré, tout au long de l'histoire de la ville, de nombreux quartiers du sous habitat. Sachant bien qu'à chaque fois que ces quartiers sont intégrés au périmètre urbain, ils génèrent de lourdes charges de mise à niveau, perturbant ainsi certaines projections d'urbanisme et des programmes de développement étrennés, nonobstant des difficultés, par les pouvoirs publics à bon point enregistrant des résultats satisfaisants...

Cet éclatement forcé ne s'est pas fait uniquement à cause du phénomène de l'habitat sous-équipé, mais il est également le fruit d'un processus volontariste soutenu par les documents d'urbanisme. Ainsi, ce sont, finalement des décisions publiques qui ont permis l'intégration des anciennes zones périurbaines abritant de l'habitat insalubre, à l'occasion de l'ouverture de nouveaux espaces a



l'urbanisation.

L'extension du périmètre urbain, aux fins de se prémunir des coups mal partis de la dynamique urbaine se trouve, à contre cœur, génératrice de difficultés pour les décideurs, qui peineront à contenir les problèmes rencontrés pour apporter les solutions idoines en matière planification urbaine.

La ville, présente aussi, la caractéristique d'être bâtie sur un territoire accidenté, composé d'espaces difficiles à urbaniser, ce qui fait que son étalement urbain, s'est produit sur des sites à haut risque d'éboulement et glissement ou sont pratiquement inconstructibles. Dans ces conditions, l'on peut constater que la rareté du foncier se pose avec acuité dans ce contexte, générant ainsi un étalement disparate; comme en témoigne l'ossature formée par les quartiers non réglementaires ou du sous habitat qui gangrènent la périphérie de la ville.

1.6. LE VOLET DU TRANSPORT

Les constations dressées lors de l'examen de la question du transport dans la ville de Taounate, rejoignent celles déjà évoquées dans les différents axes de cette étude de PA à savoir, la modestie du mode et du niveau de vie des habitants, ainsi que les dysfonctionnements qui caractérisent le tissu urbain.

Si le mode de transport en commun par bus, a montré ses limites dans la ville, il n'en demeure pas moins que cette dernière est appelée à développer d'autres alternatives qui cadrent avec les choix des citoyens et qui prennent en considération les contraintes topographiques, mais aussi économiques. Le manque à gagner résultant de l'absence d'animation économique que crée le mode transport en commun pourrait être comblé par d'autres actions contenues dans les options offertes par d'autres alternatives sous l'égide des Autorités Administratives concourant avec les actions des élus locaux et de l'inter ministérialité présente dans la ville. .

L'orientation vers des modes de transport plus opportuns ne doit pas être considérée comme un choix de luxe ou irréaliste, mais un retour aux origines d'une cité qui évolue dans un contexte naturel très riche, qui nécessite sa préservation avec intelligence. Un tel choix pour ces modes de transport devrait constituer une composante de la vision que devrait épouser Taounate, en concordance avec une programmation réaliste et réalisable.

PERSPECTIVES STRATÉGIQUES ET DE DÉVELOPPEMENT

1.1. PERSPECTIVES STRATÉGIQUES

- **Les enjeux d'un développement global**

Partant des déficiences constatées au niveau de la ville, des contraintes et des atouts tout azimut,

depuis sa création, et compte tenu des enjeux majeurs, à quoi la ville est appelée de faire face, à dessein de lui assurer un développement global, cohérent et durable. Un certain nombre de défis doivent être relevés pour lui assurer un rayonnement proche et lointain, à même de broser les axes stratégiques se présentant comme suit :

- **Une reconstitution du capital foncier**

Taounate est l'une des villes où le foncier est posé avec acuité. L'épuisement des réserves foncières publiques, conjugué à l'insuffisance des terrains privés urbanisables posent des écueils au niveau de la gestion de l'espace urbain de la ville. Ceci implique que renouveler les réserves foncières, avec des affectations nouvelles, s'avère est une priorité dans la ville, et permet aussi de la renouveler urbanistiquement.

- **Eradiquer l'habitat insalubre**

La rénovation de ce type d'habitat passe soit par des opérations de restructuration, dans les mêmes lieux, soit par le relogement sur d'autres sites. Pour l'essentiel, une intervention dans ce sens s'impose, à priori, pour amener la ville à un développement urbain équilibré., Taounate ne peut accéder au rang des villes en plein essor, sans la mise en œuvre d'actions d'envergure. A ce niveau, des actions doivent être mises il s'agit de : contrecarrer et de maîtriser l'étalement urbain, stimuler le renouvellement urbain, à même d'assurer le renouvellement escompté, et promouvoir l'emploi et asseoir le développement durable.

12. LES ACTIONS À ENTREPRENDRE

Doter la ville de Taounate d'un outil de planification spatiale efficace et cohérent, doit passer par la mise en place d'un cadrage de toute entreprise en matière d'aménagement. Il s'agit de dresser des principes à respecter et des orientations perspicaces de développement sectorielle de bon aloi.

- **Les soubassements de l'aménagement urbain**

Pour assurer à la ville un aménagement de qualité, basé sur des assises solides, il est nécessaire d'observer vigoureusement un certain nombre d'orientations et d'impératifs pour s'écarter des errements qui peuvent surgir, le long de la durée de vie de ce document et qui risquent d'éloigner l'étude de ses objectifs. Il s'agit notamment de :

- La confection d'un outil de planification efficient et facile ;
- Le redéploiement de l'espace urbain ;
- La régulation des coups mal partis ;
- Le renforcement des équipements publics ;
- La maîtrise de la périphérie ;



- Mettre l'environnement comme support du développement durable.

- **Les chantiers prioritaires à mettre en œuvre**

La ville de Taouante dont les enjeux de développement ne sont pas de gain facile, se doit de respecter un enchaînement de vigueur qui doit présider à la mise en œuvre d'intervention concrète. Ces dernières doivent être assujetties à un ordre de priorité en matière d'aménagement, dégagant les axes d'intervention à privilégier.

La déclinaison des orientations stratégiques s'impose avec force pour permettre la mise en exécution des actions à projeter en matière d'aménagement et qui sont susceptibles d'assurer à cette ville un cadre de développement global et cohérent. Il s'agit des actions citées ci-après :

- Atténuer la discontinuité urbaine ;
- Mettre en valeur l'habitat et son environnement ;
- Des espaces publics à valoriser ;
- Etayer les équipements de base ;
- Diversifier l'activité économique ;
- Militer pour l'approche durable.

- **L'individu au centre d'intérêt**

S'il est admis que l'élaboration d'un support de planification qui cadre les actions de développement de la ville est une nécessité absolue, il n'en demeure pas moins important que cette entreprise se doit de se faire accompagner d'une stratégie de promotion, axée sur le facteur humain. Pour éviter le pire scénario de voir les populations ne portant aucun intérêt pour ce qui se réalise en leur faveur, un ensemble d'actions sont à adopter, avec beaucoup de prudence et d'attention, à savoir:

- L'amélioration de l'environnement immédiat de l'habitat ;
- La répartition équilibrée des équipements socio collectifs ;
- Habiter la ville: associer le développement économique au développement social.

13. LES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

La mise en évidence et en œuvre d'un ensemble de programmes visant à insuffler le dynamisme nécessaire à la relance des activités de différentes natures. Pour ce faire les aspects ci-dessous doivent être pris en considération:

- Rendre la ville plus attractive l'intégrant dans chantiers ouverts à l'échelle nationale ;
- Encourager la cohérence de la ville ;
- Renforcer les efforts entrepris par la ville ;



- Limiter les contraintes qui pèsent sur la ville ;
- Maîtriser la croissance urbaine grâce à la recherche d'harmonie ;
- Améliorer l'attractivité de la ville ;
- Réduire les disparités spatiales.

LES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT URBAIN: OPTIONS PERSUASIVES ENCLINES À L'AMÉNAGEMENT SPATIAL

Le passage d'un diagnostic à la pose et à la formulation d'une vision stratégique passe par une exploitation judicieuse des données sectorielles se rapportant aux volets démographiques, socio-économiques et spatiaux.

Il s'agit notamment, de se projeter dans l'avenir, pour dresser le profil des perspectives, sans pour autant prétendre aborder tous les aspects qui touchent à sa récréation. Autrement dit, il ne s'agit pas de recréer la ville mais de la refaire ou plus exactement de la revoir.

II. AU NIVEAU DÉMOGRAPHIQUE: UNE TENDANCE À LA NORMALISATION

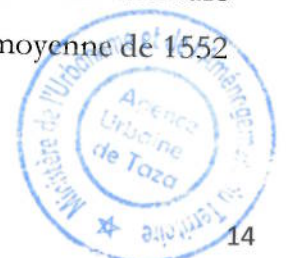
Sur le plan démographique la ville ne saurait échapper aux contraintes imposées par la dynamique d'une population en mouvement à la recherche de nouveaux horizons.

Projections démographiques

Vue les incertitudes qui entourent souvent tout travail de prédiction et afin de cerner autant que possible les effectifs de population aux horizons du plan d'aménagement, voire au-delà, nous avons esquissé trois trajectoires de l'évolution des populations concernées:

- Scénario 1 (haut) : consiste en la conservation de la tendance enregistrée durant la dernière période intercensitaire.
- Scénario 2 (bas): il s'agit ici d'une variante qui s'aligne à la tendance constatée au niveau national, à savoir une régression continue durant la dernière période intercensitaire. Dans ce cadre, le HCP a estimé cette baisse à 0,2% tous les 5 ans.
- Scénario 3 (médian) : ici une moyenne sera calculée, prise comme une régulation des deux scénarios précédents.

Le scénario haut que l'on peut qualifier de variante tendancielle suppose que les taux d'accroissement moyens annuels durant la période intercensitaire 1994/2004 soient maintenus. Ainsi, partant d'un effectif de 32629 habitants en 2004, la population de la ville pourrait atteindre 43851 en 2014, 58932 habitants en 2024 et 79200 en 2034, soit une augmentation moyenne de 1552 personnes par an, soit un TAMA de l'ordre de 3%.



Le scénario bas, quant à lui adoptera la tendance baissière constatée au niveau national, ce qui donne une population de la ville de 42589 en 2014, 53463 habitants en 2024 et 64534 en 2034, soit un TAMA de l'ordre de 2%.

Enfin le scénario médian, consistant en moyenne projette une population de Taounate de 43220 en 2014, 56197 habitants en 2024 et 71867 en 2034, soit un TAMA de l'ordre de 2,5%.

12. AU NIVEAU SOCIAL : UN TISSU SOCIAL TOUJOURS COHÉRENT

La ville de Taounate, quoi qu'elle soit marquée par un trait de ruralité prégnante, mais dont le tissu social est cohérent, ne manquerait pas de subir les effets de transformation induits par la confirmation de sa citadinité increasing. Par ailleurs, consacrer ce profil social, nécessite le renforcement des liens sociaux, pour sauvegarder cette cohérence, dont les ménages en constituent le noyau dur, et une richesse intarissable.

La taille des ménages subirait elle aussi les effets de la tractation que connaît la population de la ville. Ainsi, le nombre des ménages passerait de 6542 en 2004 à 11239 en 2024 et à 14373 en 2034. Ce qui démontre bien que ce nombre est en passe d'atteindre une moyenne de 261 ménages par an. La réduction du nombre des ménages serait la conséquence directe du report de l'âge de mariage et des effets de l'immigration des jeunes vers d'autres destinations, notamment les grandes métropoles. Il faut souligner, également, que la ruée vers plus de citadinité réduirait l'impact négatif généré par l'exode, principalement, rural vers la ville.

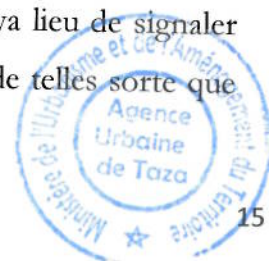
Cependant, la question économique influence directement les clivages sociaux, puisque sans élargissement du marché de travail, ces clivages risqueraient de s'accroître dans le temps menaçant ainsi, toute forme de cohésion sociale.

Or, et pour pouvoir la sauvegarder, il est impératif de donner une attention particulière aux soubassements qui président au renforcement du tissu social ; notamment, par l'amélioration des conditions d'habitat en vue d'une plus grande intégration des ménages dans ce tissu, par l'amélioration des services publics, notamment au niveau des équipements collectifs, par la maîtrise des dérapages au niveau spatial et enfin, par la diversification de l'activité économique et l'élargissement du marché de travail qui en résulte, aurait une conséquence directe sur le maintien de l'harmonie au sein du tissu social dans la ville.

13. AU NIVEAU ÉCONOMIQUE : UN AVENIR PROMETTEUR

Les projections économiques

Au niveau de la population active. En ce qui concerne la population active, il ya lieu de signaler qu'en gardant le taux d'activité retenu, la population active de la ville évoluera de telles sorte que



l'effectif de la population active évoluerait à raison de 518 par an, ce qui porterait le nombre des actifs à 19725 en 2024, soit une multiplication par deux depuis 2004.

Si l'on prend en considération le taux de chômage en 2004, la création de quelques 151 emplois par an est nécessaire pour permettre à la ville de résorber son déficit en matière d'emplois. Alors que, ce nombre se réduirait, naturellement si le taux de chômage s'approche du national qui est de 9,3% en moyenne à peu près.

Des mesures à prendre. Une série de mesures s'impose avec acuité et dont l'objet serait un renforcement de la capacité de la ville à mieux profiter de ces ressources.

Il y a lieu de doper l'activité économique, notamment industrielle, par la création d'une zone dédiée principalement à cette fin. Laquelle zone devrait tenir compte, surtout, des potentialités existantes dans certains branches d'activités agricoles. La ville est aussi appelée à accorder plus d'intérêt au développement des secteurs de services dans sa globalité surtout ceux à forte valeur ajoutée. Dans ce cadre, l'amélioration de la qualité de paysage et de l'esthétique de la ville est d'une urgence extrême et aiderait à appréhender l'imminente question du renouvellement du tissu urbain.

Finalement l'accompagnement du développement économique ne peut se faire sans la mise en place d'un système de formation apte à subvenir aux besoins des différents métiers, voire même étoffer le bassin d'emploi national par des offres de formation relatives aux métiers mondiaux du pays.

14. AU NIVEAU URBANISTIQUE : À LA RECHERCHE D'UNE PLANIFICATION URBAINE CONSTAMMENT COACHÉE

Sur le plan urbain la ville a besoin de mesures concrètes pour dorer le blason de son image; ici c'est l'avenir de la ville qui en dépend.

Des actions à mettre sous la loupe. Il s'agit de :

- La nécessité mettre à niveau le Centre – Ville, en l'élargissant et en la dotant de places, parkings, et en le renouvelant urbanistiquement ;
- Le renforcement des liens probants entre le centre et la périphérie ;
- la restructuration des quartiers du sous habitat, un chantier qui doit aboutir et concourir avec des programmes d'habitat réalistes et réalisables ;
- Le maintien de la mixité sociale ;
- Le renforcement de la promotion de la ville.

Projections spatiales

Même s'il serait hasardeux de se lancer dans quiconque projection spatiale, il serait, néanmoins plus



judicieux d'adhérer au scénario national d'un taux d'accroissement de 2%. Selon ce scénario la population de la ville atteindrait 53463 habitants en 2024 et 64534 en 2034. L'horizon du P.A 2024 y est.

Aussi au vu des actions prévues par le futur plan d'aménagement et les actions entreprises par la ville, qui aurait pour effet d'amener les populations des communes de la province qui aurait tendance à se déplacer vers la cité, ne serait-il pas plus plausible, de s'aventurer en faveur d'une programmation volontariste prêchant dans l'optimisme et le réalisme.

La projection spatiale à proposer adhérer à cette **tendance basse avec retour à la nationale**. Elle se basera sur un besoin de 55 logements par hectare, c'est-à-dire une couverture de 275 personnes par ha, si l'on prend en considération 5 personnes en moyenne par famille. Notons, que cette estimation prend en considération l'éventuel besoin en habitat social. Par ailleurs, pour les 110 ha, supposés supporter les besoins en logement, il faut prévoir un nombre de 5587, à l'horizon du P.A. le cadre bâti, actuel, ayant une superficie flirtant les 123 ha laisse prédire que cette dernière serait de 224,58 ha, impliquant un accroissement spatial s'approchant du double. Signe est de préciser que les scénarios tendanciel et médian relatés ci-haut, ont été abandonnés pour coller avec la tendance qui prime au niveau national.

Si, l'on se base sur l'enquête logement de 2009, qui estime que le besoin en logements dans la ville atteindrait 4483 en 2020, 6023 en 2025 et 6995 en 2030, soit une moyenne d'à peu près 250 logement par an, on peut déduire que ce besoin serait détaillé comme suit à l'horizon du P.A et plus:

Année	2020	2024	2034
Besoins en logement de type villas (10%)	490	590	840
Besoins en logement de type immeubles (20%)	975	1177	1680
Besoins en logement de type habitat social (30%)	1465	1765	2520
Besoins en logement de type habitat économique	1953	2355	3357
Besoins global en logement	4883	5887	8397

Source : enquête logement 2009 et BET

OPTIONS D'AMENAGEMENT DU PA DE TAOUNATE:

- L'extension de la ville à travers la création d'une zone d'urbanisation nouvelle ;
- La préservation du tissu ancien ;
- la création d'un mail central regroupant les équipements structurants, les places et les espaces verts dans cette zone d'extension ;



- le renforcement de la centralité urbaine à travers des opérations de rénovation urbaine au niveau du centre ville ;
- la prise en considération des risques naturels en intégrant les résultats de :
 - l'étude de protection de la ville contre les inondations
 - l'étude géotechnique et de la carte d'aptitude à l'urbanisation de la ville de Taounate
- la création des espaces d'activités économiques (06 centres commerciaux,...) ;
- la réorganisation de la trame viaire pour permettre une meilleure intégration des différentes entités urbaines (la projection de voie de liaison inter quartiers,...) ;
- la projection d'une réserve stratégique pouvant abriter des opérations d'intérêt public (noyau universitaire,...) ;
- la création des zones touristiques et récréatives au niveau des sites panoramiques et des zones à valeur naturelle ;
- la projection des zones de boisement sur les talus afin de protéger la ville contre les risques d'érosion et de glissement de terrains ;
- la projection des grands équipements structurants notamment :
 - Hôpital Provincial
 - Foire d'exposition ;
 - Palais des congrès ;
 - Complexe sportif ;
 - Institut de formation supérieure ;
 - Centre culturel ;
 - Marché de gros ;
 - Gare routière ;
 - Institut de formation supérieure ;
 - complexe socio-culturel.
 - La prise en considération du périmètre irrigué Sahla ;
 - L'intégration des quartiers d'habitat insalubre dans le tissu urbain ;
 - La prise en considération du Projet de ville, du plan de développement communal et du projet d'assainissement liquide de la ville (en cours de réalisation) ;
 - La Préservation des vues panoramiques sur le paysage environnant à travers

la création de dégagement ;

- La création des places, parkings et espaces verts.

Les projets d'équipement et économiques de grande envergure programmés dans le cadre de ce PA et ce comme suit :

Désignation	Superficies (m2)
Institut d'enseignement supérieur et technique I	13 900.00
Hôpital Provincial S3	69 350.00
Gare Routière GR	23700.00
Zone de réserve stratégique RS	550 000.00
Zone Industrielle ZI	99 000.00
Zone d'activité ZA	99 800.00
Zone touristique ZT	88 030.00
Zone récréative ZR	22 500.00
Zone d'animation piétonne ZAP	211 000.00

Le contenu de ce PA en matière de zonage, peut être présenté selon les axes suivants:

II. ZONES D'HABITAT :

Désignation	Destination	Sup. (ha)	Observations
B	Zone d'immeubles	09ha53a70ca	
HE2	Zone d'habitat économique	135ha19a40ca	
HR	Zone d'habitat à restructurer	250ha00a00ca	
D	Zone d'habitat individuel	139ha00a00ca	
HT	Zone d'habitat traditionnel	06ha80a00ca	
SUP. TOTALE			540ha53a10ca

II.2. ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES:

Désignation	Destination	Sup. (ha)	
ZI	Zone Industrielle	09ha54a00ca	
ZA	Zone d'Activités	11ha62a00ca	
ZT	Zone Touristique	08ha80a30ca	
ZR	Zone Récréative	02ha25a00ca	
ZAP	Zone d'Animation piétonne	21ha35a00ca	
			53ha56a30ca



1.3. RESERVES NATURELLES ET STRATEGIQUES :

Désignation	Destination	Sup. (ha)	
RS	Reserve stratégique	52ha00a00ca	
RB	Zone de boisement	2167ha00a00ca	
RA	Reserve agricole	379ha00a00ca	
PI	Périmètre irrigué	378ha00a00ca	
SUP. TOTALE			2976ha00a00c

